



319, chemin H Bondu  
Notre-Dame-de-Pontmain  
(Québec) J0W 1S0  
(819) 597-2481

Liste de prix  
et normes

## ► NOTES IMPORTANTES POUR LES PRODUCTEURS DES DIVISIONS NORD ET SUD

### PERMIS DE LIVRAISON

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, un permis de livraison est requis : <http://www.apflo.ca/demande-permis-de-livraison>

### PRÉLEVÉ SYNDICAL

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **division SUD**, une contribution syndicale de 2 \$ du mètre cube sera retenue sur le revenu généré par votre livraison

### FRAIS DE TRANSPORT

- Un montant pour les frais de transport sera retenu sur votre revenu généré en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur. Pour connaître le montant qui sera versé à votre transporteur et qui vous sera retenu veuillez-vous référer à la grille tarifaire de l'usine : <http://www.apflo.ca/taux-de-transport>

### NOTES IMPORTANTES

- Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche : M. Michel Hamel au (819) 597-2481, cellulaire (514) 867-9214 ou M. Daniel Quevillon au (819) 587-9790 poste 34, cellulaire (819) 660-4612
- Les prix indiqués dans le tableau représentent le prix brut (prix usine). De ce montant, vous devez déduire le prélevé syndical et les frais de transport afin de calculer le montant réel qui vous sera versé.

#### LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE

Groupes d'essences	Prix usine pour un mille pieds mesure de planche			
	SÉLECT	S1	S2	S3
Pin blanc	715 \$	440 \$	330 \$	275 \$
Pin rouge *	---	500 \$	350 \$	275 \$

#### SPÉCIFICATIONS ET NORMES DE FAÇONNAGE POUR LE SCIAGE

##### POUR LE PIN BLANC

- **Classe SÉLECT** : 16 pouces et plus au fin bout, 4 faces claires, aucun nœud, aucune pourriture, aucune courbure  
Longueur de 12, 14 et 16 pi
- **Classe S1** : 14 pouces et plus au fin bout, 3 faces claires, nœuds sains inférieurs à 3 po, 30 % maximum de pourriture, 2 po de courbure  
Longueur de 12, 14 et 16 pi
- **Classe S2** : 10 pouces et plus au fin bout, 2 faces claires, nœuds sains inférieure à 5po, 50 % maximum de pourriture, 2 po de courbure  
Longueur de 10, 12, 14 et 16 pi
- **Classe S3** : 9 pouces et plus au fin bout, aucune face claire, aucune restriction pour les nœuds sains, 50 % maximum de pourriture, 2 po de courbure  
Longueur de 8, 10, 12, 14 et 16 pi

POUR LE PIN ROUGE

- **Classe S1** : 16 pouces et plus au fin bout, 4 faces claires, aucun nœud, aucune pourriture, aucune courbure  
Longueur de 12, 14 et 16 pi
- **Classe S2** : 14 pouces et plus au fin bout, 2 faces claires, nœuds sains inférieurs à 3 po, 30 % maximum de pourriture, 2 po de courbure  
Longueur de 12, 14 et 16 pi
- **Classe S3** : 9 pouces et plus au fin bout, aucune face claire, aucune restriction pour les nœuds sains, 50 % maximum de pourriture, 2 po de courbure  
Longueur de 8, 10, 12, 14 et 16 pi

• Les billots doivent être coupés en longueur paires de 8 pieds jusqu'à 16 pieds. Une sur-longueur de 4 po à 6 po est demandée. **Il faut maximiser le plus possible la production de billots de 16 pi.**

• L'ébranchage doit être effectué de façon à ne laisser aucune sur-longueur de branche sur le billot. Les nœuds doivent être rasés à ras le tronc et être sains, sans pourriture.

• La roulure doit couvrir moins de 50 % du diamètre de la découpe.

• Il faut prendre note que des pénalités seront appliquées sur tous les billots qui ne correspondent pas aux critères établis dans ces spécifications.

• \* AUCUN PIN ROUGE PROVENANT DE PLANTATION SAUF SUR ENTENTE AVEC LA SCIERIE